

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 18 février 2020 à 18 heures 30 minutes
Salle socio-éducative de Prissé-la-Charrière

Présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BERTHAUD Jimmy, Mme FORGEARD Sylvie, M. FRADIN Jean-Claude, Mme GAUFFICHON Annie, Mme GIBAUT Marie-Thérèse, Mme MARQUIS Fernande, Mme ROBIER Yvette, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Absent(s) :

Mme SURBIER Elisa

Excusé(s) :

Mme LAJOUAIS Amanda

Secrétaire de séance : M. SALANON Jean-François

Président de séance : M. FRADIN Jean-Claude

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration

Aucune remarque n'étant émise, le dernier compte-rendu de réunion est approuvé à l'unanimité.

Numéro interne de l'acte : 2020-01

Objet : Vote du compte de gestion 2019

Mr Jean-Claude FRADIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale, expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion établi par Mme la Trésorière de la collectivité est conforme à ses écritures.

Le Conseil d'Administration de Plaine-d'Argenson après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice qui s'établissent ainsi :

Investissement :

| | | |
|----------|--------------------|--------|
| Dépenses | Prévu : | 0.00 € |
| | Réalisé : | 0.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

| | | |
|----------|--------------------|--------|
| Recettes | Prévu : | 0.00 € |
| | Réalisé : | 0.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

Fonctionnement :

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| Dépenses | Prévu : | 4 985.05 € |
| | Réalisé : | 419.16 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| Recettes | Prévu : | 2 200.00 € |
| | Réalisé : | 2 700.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 0.00 €

Fonctionnement : 2 280.84 €
Report fonctionnement 2018 : 2 785.05 €
Résultat global : 5 065.89 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2020-02

Objet : Vote du compte administratif 2019

Monsieur le Président, après avoir remis un exemplaire du compte administratif aux membres de l'assemblée, rappelle que ce document retrace l'exécution du budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

M. Jean-François SALANON, vice-président, élu président de séance présente le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par M. Jean-Claude, Président.

Il constate, pour la comptabilité de 2019, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice.

Il arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Investissement :

| | | |
|----------|--------------------|--------|
| Dépenses | Prévu : | 0.00 € |
| | Réalisé : | 0.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |
| Recettes | Prévu : | 0.00 € |
| | Réalisé : | 0.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

Fonctionnement :

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| Dépenses | Prévu : | 4 985.05 € |
| | Réalisé : | 419.16 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |
| Recettes | Prévu : | 2 200.00 € |
| | Réalisé : | 2 700.00 € |
| | Reste à réaliser : | 0.00 € |

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 0.00 €
Fonctionnement : 2 280.84 €
Report fonctionnement 2018 : 2 785.05 €
Résultat global : 5 065.59 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à PLAINE D ARGENSON
Le Président,
Jean-Claude FRADIN

